

PROMES NEWS

<http://www.promes.ch>

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS ROMANDS DE L'ÉNERGIE SOLAIRE
SOMMAIRE DU N° 26

Février 1999

1. BILLET DU PRÉSIDENT
2. ACTIVITÉS DU COMITÉ
3. DISTORSION DE CONCURRENCE
4. LA BANQUE SARASIN ET LE PHOTOVOLTAÏQUE
5. OFFRES ET DEMANDES
6. UN DOSSIER DU TCS SUR LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE
7. L'ANNUAIRE SOFAS-PROMES SUR INTERNET
8. FORMATION ET INFORMATION
9. SITISOL

SECRÉTARIAT DE LA PROMES

Contact: Céline Quirici Secretariat@promes.ch
case postale 9 2013 Colombier

RÉDACTION DU BULLETIN

Jean-Marc Cottier Info@promes.ch
20 rue Crespin 1206 Genève

1. BILLET DU PRÉSIDENT

Chers collègues et amis,

Voici une année, votre comité vous avait présenté en Assemblée Générale un ambitieux plan de redéploiement de votre association et vous avait demandé une année pour le mettre en route.

Grâce à l'engagement de vingt-quatre d'entre vous, le budget proposé pour ces nouvelles activités est largement couvert et plusieurs des prestations prévues ont déjà démarré.

Il est temps maintenant d'appeler des forces neuves pour aborder le tournant du siècle prochain qui sera riche en événements touchant aux énergies renouvelables. Une lettre à ce sujet a été adressée à tous les membres de la PROMES et nous serons en mesure de proposer à vos suffrages un comité renouvelé à l'occasion de la prochaine Assemblée générale à Sierre, à laquelle nous vous prions de vous inscrire sans tarder !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA PROMES
Vendredi 19 mars 1999 à Sierre

Dans ce dernier billet, je voudrais remercier les membres qui nous ont aidés à mettre ce nouveau programme sur pied, et souhaiter longue vie et prospérité à notre association, ainsi qu'à tous ceux qui oeuvrent pour l'avènement d'une production d'énergie indigène renouvelable, pour le respect de l'environnement et pour un développement durable.

Jean-Marc Cottier

2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

Dans sa première séance de l'année du 9 février, le comité a pris note des premiers résultats de la consultation générale des membres au sujet du renouvellement du comité. Il rappelle que le délai de réponse est fixé au 15 février pour lui permettre de présenter des propositions lors de l'Assemblée Générale du 19 mars 1999 à Sierre. Le président et le vice-président ont fait également état des contacts qu'ils ont établis à ce sujet.

Revenant sur le problème de la distorsion de concurrence provoquée par certaines actions du programme Energie2000, le comité a pris note d'une réponse de l'OFEN aux deux entreprises plaignantes avec copie à SOFAS et PROMES. En dépit des assurances contenues dans cette lettre les brochures incriminées sont toujours distribuées par l'OFEN sans correction ni additif. Le comité a demandé au secrétariat de relancer l'OFEN à ce sujet. Il a également pris note des lettres de deux de nos membres : L'un qui approuve notre réaction, tout en la trouvant démesurée, et l'autre qui estime que nos exigences vont à l'encontre de la politique de son entreprise et demande publication de sa prise de position (voir sous 3).

Le comité a également examiné une question relative à la création de l'association Swiss Contrating le 11 janvier 1999 à Zurich. Le but de cette association étant de faciliter le financement des installations de production d'énergies renouvelables et d'économie de l'énergie, il est étonnant que les professionnels des énergies renouvelables n'aient pas été consultés. Il s'avère que Swissolar est l'un des membres fondateurs et, en conséquence, le comité a chargé le secrétariat d'établir les contacts nécessaires pour être informé et pouvoir participer, le cas échéant.

Le comité a enregistré la candidature de monsieur Michel Marguerat, ancien responsable d'Atlantis Energie en Suisse romande, qui vient d'ouvrir un bureau à Moudon. Cette candidature a été acceptée et deviendra effective un mois après parution dans ce bulletin.

La liste de membres Sofas-Promes est en cours d'installation sur le site Internet, avec recherche par région. Ce produit de la collaboration de nos deux associations sera lancé par une campagne d'annonces dans la presse. Un panneau-annonce sera installé en gare de Cornavin à Genève, dans une vitrine d'exposition mise à disposition par notre collègue SunWatt Bio.

Les membres qui disposent de vitrines bien placées, et seraient disposés à mettre un petit espace à disposition, sont invités à prendre contact avec le secrétariat.


Le comité a invité à Yverdon les membres actifs pour une réunion de présentation des nouvelles prestations qui leur sont destinées. Malgré un temps exécrable, une dizaine de membres actifs sur 24 se sont rendus à Yverdon et une discussion constructive a suivi la présentation par le président des nouvelles prestations, ainsi que celle du site Internet de notre association.

Dans le cadre de l'amélioration de la communication avec les membres et de la transparence des participations dans les autres organisations, un participant a suggéré de diffuser très largement à l'ensemble des membres tous les rapports et procès-verbaux. Pour ne pas accroître inutilement la charge et les coûts du secrétariat cette diffusion se fera, dans la mesure du possible, par le canal de notre réseau E-mail.

Le président a rappelé la liste des fonctions à remplir au sein du comité et des groupes de travail, puis il a enregistré les propositions de collaboration de plusieurs membres présents.

La réunion s'est poursuivie au restaurant du buffet pour ceux qui le souhaitaient.

3. DISTORSION DE CONCURENCE

 **ENERGIE ECUBE SA**
Route André-Piller 43 • Case postale 47 • 1720 Corminboeuf
☎ 026 / 466 26 10 • Fax: 026 / 466 26 86
TVA N° 387 352
Pompe à chaleur • Chaudières à mazout / bois
Chaleur du bois (bûches et copeaux)
Capteurs solaires thermiques

RECOMMANDEE
PROMES
Président et membres du comité
Case postale 9
2013 COLOMBIER

Corminboeuf, le 5 janvier 1999/LS/cs

Concerne: Lettre ouverte à l'OFEN du 23 novembre 1998

Monsieur le président, Messieurs les membres du comité,

Nous avons pris connaissance de la lettre ouverte mentionnée ci-dessus dans le bulletin de la PROMES N°- 25 de décembre 1998

En tant que membre actif de l'association nous sommes étonnés que le nom de notre société (ECUBE S.A.) ainsi qu'un produit que nous commercialisons (SOLKIT) soient mentionnés sans que nous soyons préalablement consultés.

La Société ECUBE S.A. s'insurge par le fait que son nom soit utilisé dans un contexte de polémique.

Notre affiliation à la PROMES a pour but de faire progresser la cause de l'énergie solaire et des énergies renouvelables en général. Pour ce faire nous fondons sur une politique constructive tant envers nos partenaires que des instances officielles.

Le ton utilisé ainsi que les exigences formulées dans la lettre du 23 novembre vont à l'encontre de la politique de notre entreprise et ne peuvent que desservir la cause que nous poursuivons.

En vous remerciant de publier notre prise de position dans le prochain bulletin de la PROMES, veuillez recevoir, Monsieur le président, Messieurs les membres du comité, nos salutations ensoleillées.

ECUBE S.A.


Laurent SENN

Copies : Monsieur Hanz Luzius Schmid (OFEN)
Monsieur Thomas Nordmann, président de la SOFAS
Monsieur Cunz (E2000)

4. LA BANQUE SARASIN ET LE PHOTOVOLTAÏQUE

Dans son bulletin d'août 1998 « SARASIN SUSTAINABLE INVESTMENT OUTLOOK », la Banque Sarasin & Cie à Bâle, Zurich et Genève, pose la question de savoir si l'énergie solaire deviendra l'énergie clé du 21^{ème} siècle. Le développement du marché pourrait suivre une courbe analogue à celle du marché des téléphones mobiles, avec une dizaine d'années de décalage

Rapport original en allemand sur Internet

en cliquant [ICI](#)

Rapport original en anglais sur Internet

en cliquant [ICI](#)

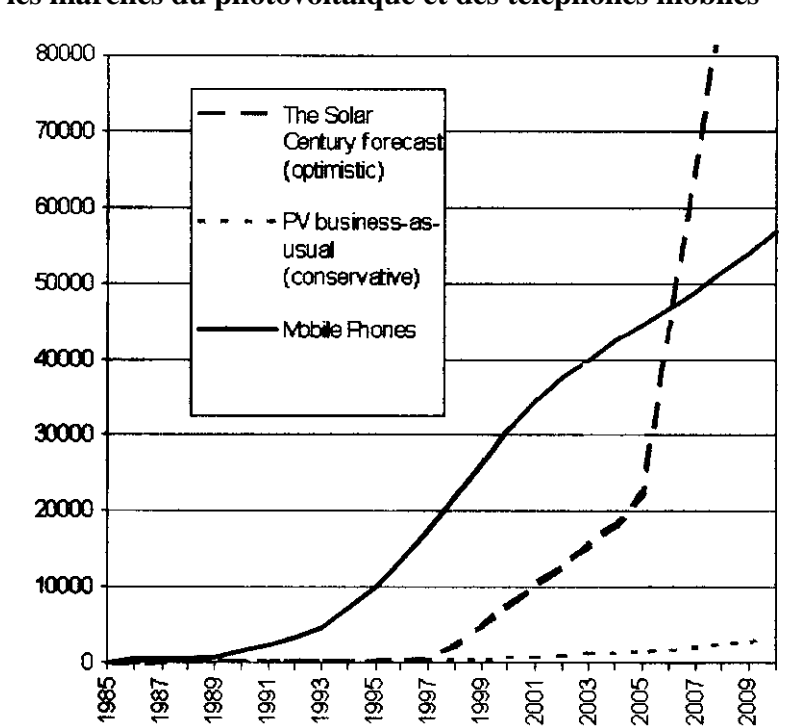
1. Le marché PV se trouve au seuil d'une zone de grande élasticité de la demande

Dès que le coût d'une technologie diminue à un niveau proche de la compétitivité, la demande va s'accélérer au fur et à mesure de ces diminutions. La question-clé est de savoir à quel niveau de prix l'élasticité commence à augmenter et cela dépend de beaucoup de facteurs..... Plusieurs observateurs prédisent un bond de la demande aux alentours de 3 \$/W.....

Ce brusque saut dans l'élasticité de la demande est un phénomène connu dans le développement de beaucoup d'autres marchés: téléphones mobiles, lecteurs de CD, enregistreurs video, caméscopes....

Le marché des téléphones mobiles présente beaucoup de similitudes avec celui du photovoltaïque, illustrées dans l'article cité en référence.

2. Parallèle entre les marchés du photovoltaïque et des téléphones mobiles



3. Une chance pour les investisseurs

Un point intéressant pour les investisseurs potentiels est que, même si ce n'est que l'hypothèse la plus conservatrice qui se réalise, il en résultera quand même une forte expansion pour le marché des industries de l'énergie solaire. Dans les années précédentes de grands groupes tels que Siemens, BP, Shell et Amoco ont reconnu l'importance à venir de l'industrie photovoltaïque, et ils ont déjà établi une excellente base de départ dans ce marché prometteur.

5. OFFRES ET DEMANDES

PHOTOVOLTAÏQUE

DEMANDE D'EMPLOI

Ancien stagiaire PHOTON (juin 1998), ingénieur INSA, responsable du secteur «Energies» à l'ASSEM, recherche un poste d'ingénieur lié à la production d'électricité à partir d'énergie photovoltaïque, en Suisse ou à l'étranger.

Curriculum vitae sur demande au secrétariat de la PROMES, ou par Internet en cliquant [ICI](#)
Olivier Finet / 6, rue Amiral de Grasse F-06130 Grasse / Tél. : 0033 493 366905

ENERGIES RENOUVELABLES

JOINT-VENTURE

Association recherche partenariat avec bureaux d'études et architectes maîtrisant la conception et l'intégration de toits solaires dans l'Ouest Océan Indien.

S'adresser à : Christophe Rat, Ingénieur génie civil et urbanisme,

Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, Tél.: 0033 262 673627,

E-mail: christophe.rat@wanadoo.fr Détails du projet sur le site Internet RESO en cliquant [ICI](#)

6. UN DOSSIER DU TCS SUR LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Le TCS s'interroge au sujet des nouveaux impôts occultes qui menacent les automobilistes.

L'analyse de Béat Wyden n'en est pas moins fort pertinente et nous en reproduisons quelques extraits.

Texte intégral sur le site Internet du TCS en cliquant [ICI](#)

*Copyright: Touring Club Suisse, revue **touring** 1/99*

Difficile de dégager une ligne claire dans la politique énergétique actuelle de la Suisse: le chaos paraît complet. Mais en y regardant de plus près, on distingue tout de même quelques points de repère. Qui tiennent au fait que le Parlement et le gouvernement n'agissent pas, mais se contentent de réagir quand ils y sont contraints....

.....Ces trois initiatives ont certes secoué le cocotier fédéral, mais les réponses que leur ont donné le Conseil fédéral et le Parlement ne sont pas pour autant convaincantes. Ainsi, le gouvernement s'est-il contenté d'annoncer vaguement une réforme fiscale écologique pour 2006.....

.....Du coup, le prix de l'essence augmenterait d'environ 6 cts par litre. La constitutionnalité de cette taxe est cependant contestée par certains experts. Origine de ces doutes: un prélèvement qui n'est pas supérieur aux variations que subit le prix de l'essence sur le marché spot de Rotterdam ne peut guère avoir d'effet incitateur sur la consommation. D'où cette citation tirée d'un avis de droit donné par Tobias Jaag, professeur à l'université de Zurich, et Helen Keller: «La perception d'une taxe doit avoir un effet incitateur au sens de la politique de protection de l'environnement. Or, la taxe énergétique prévue de 0,6 ou 0,9 ct. par kWh ne paraît pas avoir d'effet de ce type, de sorte qu'elle est contraire à la Constitution. Ce constat nous amène à la conclusion presque paradoxale qu'une taxe énergétique écologique n'est constitutionnelle que si elle est nettement supérieure à celle des projets présents.»

.....Bref, la politique énergétique suisse est toujours dénuée de fil conducteur. L'autorité politique ne se manifeste que lorsque cela lui paraît inévitable. Pour le reste, le citoyen doit se contenter de déclarations vagues sur un avenir lointain.

7. L'ANNUAIRE SOFAS-PROMES SUR INTERNET

La liste commune des membres de nos deux Associations, annoncée dans le bulletin précédent, a été placée sur notre site Internet

<http://www.promes.ch>

Elle se trouve provisoirement sous "L'Annuaire", à la place de l'ancienne liste des membres Promes et elle sera mieux mise en valeur d'ici quelques semaines, lorsque nous aurons terminé la vérification des 147 liens qu'elle comporte actuellement.

Nous serions reconnaissants à tous les membres de nos deux associations de vérifier si leur inscription est correcte et d'annoncer les corrections éventuelles au secrétariat.

Les membres de nos deux associations sont regroupés par leur canton de domicile qui peut être appelé à partir d'un menu placé dans la marge de gauche. Dans le registre de base figurent les 222 membres avec leur adresse, telle qu'elle figure dans la première partie du registre imprimé. Tous ceux qui ont une adresse E-mail peuvent être atteints directement par l'envoi d'un courrier électronique en cliquant sur le signe @ qui se trouve avant le numéro de téléphone.

Les membres actifs de la Promes et les "Fachmitglieder" de la Sofas sont indiqués par leur nom écrit en rouge-grenat. Les membres dont le nom est souligné bénéficient d'une page de description détaillée et d'un lien direct avec leur site Internet personnel, le cas échéant. Nous rappelons que cette prestation est gratuite pour les membres actifs de la Promes et qu'elle peut être achetée par tous les autres membres de nos deux associations en adressant une demande au secrétariat de la Promes.

Le site "PROMES.CH" est déjà très fréquenté sur le plan international et fera l'objet d'une promotion dans la presse suisse romande au cours des prochaines semaines. Faites le connaître en utilisant les points jaunes autocollants et en accueillant dans vos vitrines d'exposition un petit panneau réclame à demander au secrétariat.

Notre Webmaster peut conseiller ceux qui souhaitent développer ce formidable moyen de faire connaître leur entreprise; cette prestation étant également gratuite pour les membres actifs de la Promes.

8. FORMATION ET INFORMATION

ÉNERGIES RENOUVELABLES : UNE RÉALITÉ

Séminaire international

(Inscriptions: Rhyner énergie, Tél.: 024 4774490, fax.: 027 4774620, E-mail.: renergie@bluewin.ch)

Palais de Beaulieu

12.03.99 Lausanne (CH)

PRODUCTION SOLAIRE D'EAU CHAUDE

Quatre séries de Cours SWISSOLAR

(Formulaires d'inscription au secrétariat romand de Swissolar à Colombier-NE tél.:032 8434990, fax.: ...4985))

Clima-Suisse

8, 15 et 22.03.99

Colombier (CH)

AVCV

9, 16 et 23.03.99

Lausanne (CH)

Ecole professionnelle

10, 17 et 23.03.99

Martigny (CH)

Secrétariat métallurgie du bâtiment

12, 13 et 19.03.99

Genève (CH)

PANEUROPEAN CONFERENCE ON SOLAR ENERGY

World Solar Programme 1996-2005

(Informations: Central Laboratory of Solar Energy, 72 Tzarigradsko shousse blvd, 1764 Sofia)

(Tél.: 003592 778448 Fax.: 003592 754016 E-mail: soleil@phys.acad.bg)

Bulgarian Academy of Sciences

25-27.05.99 Sofia (Bulgaria)

27. SALON DES INVENTIONS ET TECHNIQUES NOUVELLES

(Informations: Promex S.A. 1207 Genève, Tél.:022 7860096, www.inventions-geneva.ch)

Palexpo

30.04-9.05.99 Genève (CH)

BUSINESS AND INVESTMENT FOR RENEWABLE ENERGY IN RUSSIA

An opportunity to enter Russian renewable Energy market

(Information on Congress and Exhibition: <http://isc.da.ru/>)

Intersolarcenter

31.05-06.05.99 Moscow (Russia)

CISBAT'99

Conférence internationale sur "Energie solaire et bâtiment"

(Renseignements et inscriptions au LESO-PB/EPFL: <http://lesowww.epfl.ch/anglais/CISBAT'99/cisbat99.html>)

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

22-23.09.99 Lausanne (CH)

EUROPEAN GEOTHERMAL CONFERENCE

(Registration: OCS EGC Basel99 Dufourstrasse 87 2502 Bienne E-mail: interprax@bluewin.ch)

Société Suisse pour la Géothermie

28-30.09.99 Bâle (CH)

WORLD CLEAN ENERGY CONFERENCE WCEC2

The Protection of Health, Biosphere & Climate by Clean Energy

(Pre-Enrollement Form available at the Secretariat WSEC POB325 1211 Geneva, E-mail.: icecag@zik.ch)

Geneva International Conference Center

24-28.01.2000 Geneva (CH)

9. SITISOL

*L'alimentation électrique de sites isolés est le sujet du travail de diplôme que Manuel Cortizo a présenté à l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud. Professeur: Jean-François Affolter
Ce travail a bénéficié du soutien de notre association.*

RÉSUMÉ

Afin de rendre une habitation d'alpage confortable sur tout les points de vues et principalement sur l'alimentation électrique, il va falloir inmanquablement investir en des sources d'énergie.

L'électrification classique, telle que nous la connaissons dans les pays industrialisés, est surtout basée sur l'extension du réseau mais, il faut être conscient, qu'il existe d'autres formes de génération d'énergie. On entendra par « installation autonome » toute installation de production d'électricité indépendante, non raccordée au réseau public. En général, elles sont montées là où le réseau public est trop éloigné. C'est le cas des maisons d'habitation ou de vacances très isolées, des restaurant de montagne, des cabanes de club de ski, des chalets d'alpage ou autres fermes isolées.

L'approvisionnement en énergie, de ce type d'habitation, n'est pas seulement un problème lié aux pays en voie de développement, mais est aussi présent dans nos frontières. En effet, un quart du territoire Suisse est exploité en alpage et en pâturage. Il représente un atout paysager non négligeable et un apport économique intéressant pour les régions de montagne.

Nous nous sommes donc posé la question sur l'alimentation des sites isolés, en faisant une synthèse sur les diverses installations apte à générer de l'électricité pour un cas de figure précis.

Le but de ce travail, a été de développer une méthodologie permettant de déterminer simplement quel serait la solution la plus économique pour électrifier un site totalement autonome.

Une méthode et des outils d'analyse sont indispensables afin de clarifier les critères qui permettront de faire les meilleurs choix d'un point de vue technique et économique.

L'évaluation et les choix dans l'approvisionnement en énergie dépendent essentiellement de trois facteurs :

- **Les besoins en énergie du consommateur**
- **Les possibilités techniques de fournir cette énergie**
- **Les aspects économique**

La comparaison « économique - technique » porte sur les sources d'énergies suivantes :

- **Les petites centrales hydrauliques**
- **Le photovoltaïque**
- **L'éolien**
- **Les groupes électrogènes**
- **La liaison réseau avec la construction d'une station**
- **La liaison réseau basse tension seule**

*Description du travail de diplôme sur le site Internet de l'EIVD en cliquant [ICI](#)
Le programme de dimensionnement **SITisol.xls** peut être téléchargé.
Il a été créé avec Excel 97 et n'est malheureusement pas utilisable avec des versions antérieures.*